

REGLEMENT INTERIEUR

Préambule

Le présent règlement s'applique à tous les membres de la FIFO ainsi que toutes personnes présentes dans la salle en lien avec l'association.

Vente et dette

La FIFO vend différents produits alimentaires à un tarif adhérent ou extérieur, la FIFO laisse également à votre disposition un four. Si vous n'êtes pas adhérent, il vous est demandé de vous présenter à un membre du bureau ou adhérent ayant les droits d'entrée pour la transaction.

Un système de dette est mis en place **seulement** pour les adhérents possédant les droits d'accès à la salle. Pour cela, inscrivez votre transaction dans le cahier des dettes en suivant les règles énoncées dans la première page.

La disponibilité des produits n'est pas assurée.

Hygiène, sécurité et prévention

Conformément à la législation sur le tabagisme, il est interdit de fumer dans la salle. Vous avez pour obligation de laisser la salle en état, c'est à dire de ne pas écrire sur le mobilier, ne pas le casser, nettoyer ce que vous avez utilisé (Four, tables, vaisselles). Il est interdit de voler. Il vous est également demandé de ne pas dépasser un certain volume sonore lorsque vous êtes dans cette salle pour ne pas déranger les alentours.

Tout incident, quelle que soit sa gravité, doit être signalé au bureau dans les meilleurs délais.

Discipline et sanctions

La faute incombe à la personne ayant ouvert la salle lors de l'incident dans le cas où l'auteur du délit n'est pas clairement identifié. Il vous est donc demandé d'être vigilants. Le bureau possède le droit de demander à sortir de la salle un autre membre s'il possède un prétexte valable.

La sanction dépendra de la gravité de l'incident. Sauf cas exceptionnel, une sanction sera toujours précédée d'un avertissement.

Un membre du bureau possédant les droits peut les perdre avec un motif valable. Il est également possible de perdre son statut d'adhérent de la FIFO.

Date d'effet et communication

Le règlement intérieur entre en vigueur le 11/04/2019, après avoir été soumis à l'assemblée générale du 02/04/2019. Le règlement intérieur est communiqué sur le serveur discord. Il est également affiché en libre accès dans la salle de la FIFO.